

Lyon, 29 juin 2016

Un seul numéro pour joindre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (siège et délégations départementales)

Le 1^{er} juillet 2016, les coordonnées téléphoniques des délégations départementales de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes changent.

Au 1^{er} juillet, tous les sites de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, siège et délégations départementales, sont joignables au même numéro de standard : **04 72 34 74 00**.

Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les numéros de téléphone de vos correspondants sont également modifiés mais les adresses mails restent inchangées.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/Contacts-et-organisation.186254.0.html

Contact presse
Stéphanie PARIS
Délégation à la communication
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 950 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Yzeure, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy.
